

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Viol sur mineure de 15 ans à Port-Gentil

## Bimboudza Ogoula, vieux cheval de retour

J-P. A.

Port-Gentil/Gabon

A force de s'habituer à l'arbre, la fleur finit par devenir fruit. Cette maxime vieille comme le monde sied bien à Jaséma Bimboudza Ogoula, alias Chapelet. Et pour cause ! Cet individu âgé de 24 ans, connu des services judiciaires pour avoir commis des actes délictueux qui l'ont conduit à plusieurs reprises en prison, est de nouveau dans le collimateur de la justice.

Souçonné d'avoir agressé sexuellement une mineure de 15 ans, Chape-

let vient en effet de renouer avec l'univers carcéral qu'il semble tant affectionné.

Une source proche du dossier renseigne que, la nuit des faits, la jeune victime appelée B.A.G, a regagné la maison familiale en pleurs, avec des marques de violence sur le corps. A la suite de quoi sa mère a saisi la Police judiciaire de Port-Gentil d'une plainte. Selon les déclarations faites par la gamine devant les Officiers de police judiciaire (OPJ), en présence de sa mère, il ressort que ce soir-là, Jaséma Bimboudza Ogoula, un certain Sony et elle, tous habitants de la zone dite



Photo : JP Allago

Voici Chapelet : aussi triste qu'un bonnet d'âne.

Ile Mandji, à Port-Gentil, se trouvaient au quartier Matiti pour se distraire. Après avoir consommé de l'alcool, le trio a décidé de regagner le bercail aux environs de 23h30. Parvenus à la hauteur du cimetière Lazaret, non loin du lieu dit Tournant SEEG, Chapelet, qui avait certainement bien mûri son plan machiavélique, a intimé l'ordre à Sony de s'en aller. Puis, subitement, il a commencé à violenter la jeune fille, avant de lui demander de se déshabiller, sous la menace d'une arme blanche. « Prise de peur, je me suis exécutée (...) », raconte l'adolescente en larmes.

**PREUVES IRRÉFUTABLES** • « Après avoir satisfait son besoin, il s'est mis à genoux devant moi, en me disant qu'il ne sait pas ce qui lui est arrivé pour agir de la sorte. Puis, il a menacé de représailles les membres de ma famille, si jamais je révèle ce qui s'est passé entre lui et moi », ajoute-t-elle. Le mis en cause a cependant nié en bloc les faits.

Présenté devant le procureur du tribunal de première instance de Port-Gentil, le suspect a été placé sous mandat de dépôt, à la prison centrale du Château, en attendant son jugement.

## Insécurité à Libreville...

## Un faux agent de la Garde républicaine interpellé

Abel EYEGHE ÉKORE

Libreville/Gabon

**BÉRENGER** Obiang Bouka, un Gabonais de 23 ans qui se présentait comme un agent de la Garde républicaine (GR), se trouve en garde à vue à la Direction de la sûreté urbaine (DSU) de la préfecture de police de Libreville, depuis mercredi, pour détention illégale d'arme à feu.

Au moment de son interpellation par les Officiers de police judiciaire (OPJ), l'intéressé était en possession d'un pistolet automatique qu'il dit avoir ramassé dans une broussaille du quartier Nkoltang, dans la commune de Ntoun.



Photo : Abel Eyeghe

Bérenger Obiang Bouka, le faux agent de la G.R.

Lors de sa déposition, il raconte : « C'est lors du débroussaillage d'une parcelle de terrain appartenant à une tante que j'ai trouvé le pistolet avec ses 7 munitions (...) dans l'herbe. Je l'ai ramassé et je l'ai gardé avec

moi. Mais je n'en ai jamais fait usage ».

Bérenger Obiang Bouka et sa compagne étaient hébergés par un ami au quartier PK 7. C'est au cours d'une bagarre avec sa concubine, en l'absence de



Photo : Abel Eyeghe

Le pistolet automatique trouvé avec l'intéressé.

son logeur, que les voisins constatent qu'il détient une arme à feu. « Il semblait paniqué lorsqu'il a su que nous avons découvert qu'il a une arme avec lui. Nous sentant en insécurité, nous l'avons immédiatement

maîtrisé, avant d'appeler les agents de police », témoigne un voisin.

De fil en aiguille, on apprendra que Bérenger Obiang Bouka, qui se disait militaire en service dans le corps de la Garde républi-

caine n'en était pas un. « Il nous a toujours dit qu'il est agent de la G.R et nous l'avons cru. Donc, pour nous, c'est tout à fait normal qu'un militaire possède une arme à feu », ont témoigné la petite amie et le logeur du mis en cause.

Lors de son audition au poste de police, Bérenger Obiang Bouka est resté droit dans ses bottes, réitérant qu'il a ramassé le pistolet avec ses 7 cartouches dans une broussaille de Nkoltang. Le pistolet est bien là, mais les cartouches demeurent introuvables. Où sont-elles passées ? « Elles se sont perdues lorsque les badauds m'ont neutralisé », répond le faux militaire.

## ... et à Oyem

## Un agent de santé agressé à bord d'un taxi

PME

Oyem/Gabon

UN agent de l'État en service à la radiologie du Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO), Armel Edou Mintsa, a été victime d'une agression à bord d'un taxi il y a quelques jours. L'acte serait l'œuvre d'un étudiant. Le suspect a été interpellé par les agents du commissariat de police d'Oyem, puis gardé à vue pour les nécessités d'enquête.

Le fonctionnaire de santé, âgé d'une quarantaine d'années, s'en est tiré avec un visage complètement tuméfié et une épaule droite déboîtée. Admis en soins intensifs au Centre hospitalier régional d'Oyem, le malheureux recouvre petit à petit sa santé.

La trame des événements nous a été retracée par les proches de la victime. En



Photo : PME

Avec un visage défiguré et une épaule déboîtée...

effet, après avoir fait son service aux environs de 21 heures, Edou Mintsa s'arrête dans un bistrot situé au lieu dit Koweit, au quartier Adzougou, pour prendre un verre.

Sa soif éteinte, il décide enfin de rentrer chez lui au quartier Walala, vers 3 heures du matin. Il s'embarque alors dans un taxi. A bord du véhicule, outre le conducteur, un passager

assis à sa droite. Arrivé au Marché de la Foire, le taxi embarque un autre client, un jeune homme qui demande à se rendre au quartier Akoakam.

À ce qu'il semble, l'individu, à peine monté dans le véhicule, aurait commencé à importuner l'agent de santé. « Le jeune homme a commencé à m'agresser verbalement dès qu'il est monté dans le taxi. D'un ton



Photo : PME

... Armel Edou Mintsa en soins intensifs aux urgences du CHRO.

autoritaire, il m'a intimé l'ordre de m'éloigner de lui, ajoutant que je pue l'alcool. Je ne me suis pas exécuté parce que je ne le touchais pas et puis, j'étais déjà assis à l'autre bout du fauteuil arrière », expliquera Armel Edou, que nous avons trouvé sur son lit d'hôpital. **ALTERCATION** • Sur ces entrefaites, une violente dispute éclate entre les deux passagers assis sur la

banquette arrière du taxi, ce jusqu'au point de débarquement du fonctionnaire de santé. Ce dernier raconte ensuite ce qu'il a vécu au moment de descendre de l'automobile : « le jeune homme m'a violemment poussé dans le caniveau, puis il s'est jeté sur moi et m'a roué de coups, dans l'indifférence totale du conducteur du taxi et du passager assis à ses côtés. »

En fait, d'après une source autorisée, le jeune agresseur a profité de l'état second du quadragénaire pour lui refaire le portrait. Bien qu'amochée, la victime réussira tout de même à appeler au secours ses proches, qui habitent à proximité du lieu de l'altercation.

C'est ainsi qu'au terme d'une course-poursuite, le jeune homme a été neutralisé et mis à la disposition du commissariat de police, située à un jet de pierre de là, poursuit la source.

Quant au chauffeur de taxi, il a démarré à toute vitesse son véhicule avec le troisième passager et a disparu dans la pénombre. Une enquête a été ouverte par le commissariat de police de la ville pour tenter de démêler l'écheveau dans cette énième agression à bord d'un véhicule de transport en commun à Oyem.